



PRÉPARER les EPREUVES du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance 2025

Cette formation a pour but de permettre aux salarié·es non diplômé·es dans le champ de la petite enfance d'accéder à une première qualification en s'appuyant sur leurs expériences professionnelles en EAJE, tout en l'enrichissant des connaissances attendues pour l'examen.

L'ACEPPRIF prépare aux épreuves professionnelles du CAP AEPE. Cependant, selon votre formation initiale, vous pouvez peut-être bénéficier d'équivalence·s et donc de dispense·s :

- **des épreuves générales** : pour les titulaires d'un autre CAP, BEP, BAC obtenus en France ou diplôme des pays de l'Union européenne, de niveau 4 traduit en français : voir détail dans le tableau accessible via le lien ci-dessous :

<https://siec.education.fr/candidats/examens/CAP/tout-savoir-sur-le-cap/cap-tout-savoir-sur-la-session-2023>

- **de certaines épreuves professionnelles** : voir détail dans le tableau accessible via le lien ci-dessous :

<https://siec.education.fr/candidats/docutheque/examens/CAP/cap-aepe-dispenses-aux-epreuves-professionnelles>

Le CAP pouvant se préparer sur 5 ans, le fait de ne pas valider l'intégralité des épreuves lors d'un premier passage ne doit pas vous décourager. Vous pouvez garder le bénéfice de certaines notes et repasser à la session suivante uniquement celles que vous pensez pouvoir améliorer.

Ce certificat d'aptitude professionnelle est la première marche diplômante vers les métiers de la petite enfance. **Il permet d'exercer les métiers suivants :**

- Accompagnant éducatif petite enfance dans les crèches et autres établissements d'accueil des jeunes enfants
- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)
- Animateur·trice petite enfance dans les centres de loisirs (en complément du BAFA)
- Assistante Maternelle



Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de la Région Ile de France

PRÉ REQUIS : Etre salarié-e en crèche. Niveau B2 en français

Les salarié-es déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou 4 (Bac) sont dispensé-es des épreuves générales.

Un test de niveau en français écrit est proposé ainsi qu'un entretien afin de faire le point sur les besoins de la salariée et confirmer qu'elle possède les prérequis linguistiques attendus.

CONTENUS

- **Accompagnement à l'inscription comme candidat libre auprès de l'académie de Paris**
- **Préparation aux épreuves professionnelles** : EP1 : accompagner le développement du jeune enfant / EP2 : exercer son activité en accueil collectif / EP3 : exercer son activité en accueil individuel
- **Analyse et enrichissement de la pratique professionnelle** : Connaissances du travail d'équipe et du lieu d'accueil / Connaissances des modes de garde et des structures / Rôles et tâches d'un professionnel / Psychopédagogie / Accompagnement de l'enfant (jeux, hygiène, éveil...)
- **Préparation aux soutenances orales**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Valorisation des pratiques professionnelles des stagiaires
- Etudes de cas, analyse de situations professionnelles, simulations d'examens
- Travaux écrits et/ou débats à partir de textes, vidéos, jeux éducatifs, situations apportées par les stagiaires, travaux en petits groupes

FORMATRICES

AMADOU Omoniyi (Formatrice dans le domaine sanitaire et social), **CALIS Aysegul** (auxiliaire de puériculture, Educatrice de jeunes enfants), **MONTALBETTI Laurence** (Educatrice de jeunes enfants, Coordinatrice pédagogique des formations préparatoires à l'Acepprif), **SEYER Emeline** (Educatrice en développement moteur)

***Tous les vendredis de
septembre 2024 à juin 2025***

Les dates seront communiquées en juin 2024

9h30-12h30 / 13h30-16h30 (222h)

Lieu : Acepprif

Coût : 3 330 € adhérents Acepprif

+ 22 € manuel CAP

3 830 € non adhérents

+ 22 € manuel CAP